Sara Picazo <cybersara@gmail.com> dim. 28 juil. 11:14

À

cd.75@ordre.medecin.fr

Bonjour,

Pouvez vous m'expliquer pourquoi mon medecin psychiatre Antoine Harlé avec qui j'ai passé des séances depuis l'année 1996 (plus de vingt ans deux séances par semaine et j'estime avoir été sérieuse avec lui) et qui donc a bénéficié d'au moins 200 000 euros de sécurité sociale (et on dit que la sécurité sociale est en déficit depuis des années) et qui n'a pas su que j'étais autiste TSA depuis tout ce temps. Si je l'avais su à mes 26 ans, j'aurais pu bénéficier des aides gouvernementales comme l'aah, la gratuité des transports, l'RQTH depuis le début et il m'a laissé galérer dans divers postes, familialement, économiquement, psychologiquement, et sociétale, tout en me critiquant de mes mauvais comportements auprès de tout mon entourage ce qui fait que je me suis tapée quatre hospitalisations sous contrainte. Et ce monsieur a dit aux hôpitaux de Paris que je suis **rigide**, **vécu sensitive** et **interprétative** ce qui fait que ces six hôpitaux de Paris n'ont fait que me traiter mal aussi à cause de lui car même eux ne savaient même pas ce que j'avais.

Dans notre échange d'emails, il me dit que je ne suis pas handicapée. je suis juste en décompensation certaines fois et le reste du temps j'ai des problèmes avec les autres à cause de mon sale caractère. Et après lui avoir expliqué ce qu'il n'a pas vu chez moi, je finis par lui dire que j'ai obtenu l'aah, la carte cmi invalidité, RQTH à vie et qu'il n'a pas vu que je suis autiste donc que depuis que je suis née j'ai un handicap. Et après tous ses échanges et cette révélation de ma part auprès de lui, je n'ai de sa part pas une seule fois une seule excuse. Rien de rien. Il me plante comme cela sans excuse après avoir tout su. Silence radio. Moi, avec quatre hospitalisations sous mon actif, en tant que patiente de plus de vingt ans avec lui, je dois être traitée de cette façon là. J'ai beaucoup de mal à avaler la couleuvre encore maintenant, celle d'avoir appeler un professionnel de la santé, un psychiatre avec bac plus 10 qui se fait rembourser chaque séance par la sécurité sociale et que cela soit moi qui m'auto diagnostique et dans toute cette histoire on se fout pas mal de mon sort de ce qui m'advint avec autant d'erreurs psychiatriques et médicales.
Je me demande, vous, l'ordre des médecins ce que vous en pensez de tout cela? car moi de tout ces erreurs médicales et psychiatriques, je me sens pas bien psychologiquement et même moralement car j'ai perdu plus de vingt ans de ma vie à devoir apprendre les habiletés sociales (je dois tout rattraper maintenant) et ce n'est qu'à 51 ans qu'en fonction de cette découverte solo sur moi je me rends compte que j'ai une hypersensibilité auditive et que quand je lui disais que les bruits d'un ordinateur me pètait la tête à ce moment aussi il aurait du comprendre et ne pas me traiter de folle et d'incompétente comme il l'a fait dans nos nombreuses séances.

Je crois que vous pouvez comprendre mon désarroi car vous, l'ordre des médecins, que faites vous de nous les aspergers qui découvrent tardivement notre problématique et que ces psychiatres comme ce monsieur Harlé Antoine, nous

traitent indirectement de personnalité dérangée depuis des années et donc nous ont mis à mal pendant des années car ils nous ont mal soigné, vous que faites vous pour nous ?. Que faites-vous ?

Je vous souhaite une bonne journée
Cordialement
Sara Picazo Fraignac

Sara Picazo <cybersara@gmail.com>

30 juil. 2024 10:57

À CDOM

Bonjour,

Merci pour votre réponse.
A la suite de votre entretien avec monsieur Harlé, pourriez vous me transmettre ce qui en aura été résulté? Aussi, pouvez vous m'expliquer ce que je dois faire, moi, la patiente, qui a subi ces énormes préjudices psychologiques, médicaux et psychiatriques, et qui a perdu pendant de nombreuses années des aides gouvernementales précieuses qui m'auraient aidé dans ma vie personnelle et professionnelle, puisque pendant plus de vingt ans j'ai été considérée comme sans handicap par ce monsieur ?

Merci d'avance
Je vous souhaite une bonne journée
Cordialement
Sara Picazo Fraignac

Le lun. 29 juil. 2024 à 13:41, CDOM PARIS - SECRETARIAT DIRECTION <secretariat.direction.75@ordre.medecin.fr> a écrit :

Madame,

Veuillez trouver, en fichier attaché, notre courrier.
Vous en souhaitant bonne réception,

Bien cordialement.

105 boulevard Pereire 75017 Paris
E-mail : secretariat.direction.75@ordre.medecin.fr
Internet : www.cdom75.fr



Conseil Départemental
de la Ville de Paris
de l'Ordre des Médecins

Madame Sara PICAZO FRAIGNAC

Courriel : cybersara@gmail.com

Références à rappeler pour toutes correspondances :
NCO/NR/07.24.2877
N° 30845

Paris, le 29 juillet 2024

Madame,

Nous faisons suite à votre courriel du 28 juillet dernier.

Nous contactons le Docteur Antoine HARLÉ afin de recueillir sa position sur les faits que vous avez relatés.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Obadia

Docteur Nathalie CACOUB-OBADIA
Secrétaire Générale



Conseil Départemental
de la Ville de Paris
de l'Ordre des Médecins

Madame Sara PICAZO FRAIGNAC

Courriel : cybersara@gmail.com

Références à rappeler pour toutes correspondances :
NCO/RP/NR/08.24.2931
N° 30845

Paris, le 8 août 2024

Madame,

Nous revenons vers vous à la suite de votre courriel de signalement à l'encontre du Docteur Antoine HARLÉ.

Après l'avoir interrogé, notre confrère nous précise vous avoir adressé les comptes rendus d'hospitalisation que vous avez demandés et nous dit être à votre disposition pour parler avec vous en cas de besoin d'information complémentaire.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Docteur Nathalie CACOUB-OBADIA
Secrétaire Générale

105, boulevard Pereire - 75017 PARIS - Téléphone : 01 44 43 47 00
www.cdom75.fr - cd.75@ordre.medecin.fr

Subject: Re: Toujours pas mon dossier médical de l'hôpital de Paris Maison Blanche Avron
From: Sara Picazo <cybersara@gmail.com>
Date: 05/08/2024, 08:41
To: CDOM PARIS - SECRETARIAT DIRECTION <secretariat.direction.75@ordre.medecin.fr>

Bonjour,
Mais comme vous avez pu le voir sur les nombreux échanges avec la personne responsable du service, madame Alexandra AUDIGER
Chargée des Relations avec les Usagers je l'ai déjà fait et il ne me transmette pas le dossier complet sur l'hôpital maison Banche Avron du vingtième arrondissement. Ils m'ont donné que celui que je viens de recevoir de l'hôpital Lassalle.
Vais je faire combien de fois la demande ?
Je vous souhaite une bonne journée
Cordialement
Sara Picazo Fraignac

Le lun. 5 août 2024 à 08:21, CDOM PARIS - SECRETARIAT DIRECTION <secretariat.direction.75@ordre.medecin.fr> a écrit :

> Madame,
>
> Vous devez envoyer votre demande de dossier médical directement à l'hôpital.
>
> Le document que nous vous avons joint lors de notre précédent mail avait pour but de faciliter vos démarches.
>
> Ce n'est pas le Conseil de l'Ordre des médecins de faire la démarche en votre nom.
>
> Bien cordialement.
>
> 
>
>
> Tél : +33 (0)1 44 43 03 66
>
> 105 boulevard Pereire 75017 Paris
>
> E-mail : secretariat.direction.75@ordre.medecin.fr
>
> Internet : www.cdom75.fr

De : Sara Picazo <cybersara@gmail.com>
Envoyé : samedi 3 août 2024 14:32
À : CDOM PARIS - SECRETARIAT DIRECTION <secretariat.direction.75@ordre.medecin.fr>
Objet : Re: Toujours pas mon dossier médical de l'hôpital de Paris Maison Blanche Avron

Bonjour,

Je viens vers vous car depuis le 18 novembre 2023, j'ai demandé mon dossier médical Maison blanche Avron en leur fournissant toutes les pièces demandées. Et je ne l'ai toujours pas. Vous pouvez voir en dessous les dialogues et mes multiples demandes pour obtenir ce dossier médical. Je vous explique les raisons. Je souhaite l'avoir car déjà ce sont mes droits et je veux comprendre ce qui c'est passé à ce moment-là. Pourquoi ?: Après des violences conjugales avec un ex conjoint Ludovic lièvres, je me suis retrouvée chez la police (j'ai porté plainte pour violences conjugales) qui m'a demandé si je voulais aller à l'hôpital psychiatrique ou chez cet ex, mon tortionnaire. Avant, j'avais été vu par un médecin pour voir si j'avais des marques sur mon corps. Et le papier que ce docteur m'a donné était tellement un torchon que je ne l'ai jamais donné à la police (Ce fameux papier est encore chez moi que j'ai montré aux défenseurs des droits). Donc, J'ai choisi la première solution en hospitalisation libre. Donc ils m'ont emmené dans la nuit à un premier hôpital dans une ambulance. Le lendemain, je me suis retrouvé à un autre hôpital psychiatrique avec pleins de bleus sur les jambes. Et j'ai voulu quitter l'hôpital psychiatrique alors que j'étais en hospitalisation libre et ils n'ont pas voulu que je quitte l'hôpital. Ils m'ont transformé mon hospitalisation libre en HDT hospitalisation forcée. Donc je voudrais comprendre ce qui s'est passé car si j'avais des bleus sur les jambes et c'est bien qu'il y avait eu des violences conjugales donc pourquoi n'ai je pas eu le droit de sortir de l'hôpital car j'ai passé pas loin de trois mois dedans pendant que monsieur Ludovic Lièvre lui qui m'a porté des coups était libre comme l'air. Et pourquoi les infirmières n'ont pas mentionné cela à la police. Je veux quand même préciser une chose capitale. J'ai su qu'à 50 ans que je suis aspergirl (autisme) donc cela ne fait pas longtemps que je le sais ce qui fait quand monsieur Ludovic Lièvre me donnait du Xanax sans ordonnance car il en avait (il était bipolaire) et je crois monsieur Harlé Antoine, mon psychiatre par la suite il me semble si je me trompe pas, je constate que les anxiolytiques me font délirer. Il ne faut pas me donner ce type de médicament. (Je suis une personnalité sensitive. comme je l'ai dit à mon nouveau psychiatre c'est comme cela que j'ai découvert que j'étais aspergirl par le mot sensitive par un autre psychiatre de Qare en compte rendu) Il est possible que les infirmières m'ont donné des anxiolytiques pendant mon hospitalisation ce que vous pouvez comprendre que je ne sorte pas des hallucinations vu que c'est ce type de médocs qui ne m'aident pas.

Voilà les raisons pour lesquelles je demande ce fameux dossier médical pour comprendre ce qui s'est réellement passé. Et aussi pourquoi car dans un autre compte rendu d'un dossier médical pour une autre hospitalisation en 2016 que j'ai obtenu, les pompiers ont dit que j'ai balancé par la fenêtre des objets rouges au neuvième étage et c'est totalement faux. J'ai jeté dans la poubelle des objets pour la plupart où je faisais une fixation sur la couleur rouge.

J'ai beaucoup de questionnement sur ce sujet par conséquent j'ai besoin de lire les comptes rendus de toutes mes hospitalisations. J'ai obtenu les autres sauf ces dernières.

Comme convenus, je vous transmets ma demande de transmission remplie par mes soins (la patiente) et ma carte d'identité. C'est en pièces jointes.

Merci d'avance

Je vous souhaite une bonne journée
Cordialement
Sara Picazo Fraignac
13 rue de la Grenade au 9ème étage
Tél 0764825546 et 0622117777
Email : cybersara@gmail.com

---------- Forwarded message ---------
De : **Sara Picazo** <cybersara@gmail.com>
Date: sam. 18 nov. 2023 à 16:16
Subject: Re: demande dossier médical complet
To: USAGERS <usagers@ghu-paris.fr>

Bonjour,

Je vous transmet ma demande pour mon dossier médical complet pour Lasalle, GHU Paris et Maison blanche Avron comme vous me l'avez demandé.
Je vous souhaite une bonne journée

Cordialement

Sara Picazo

PS Pouvez vous m'indiquer s'il manque quelque chose ? ou si j'ai mal rempli ma demande

Le ven. 17 nov. 2023 à 11:28, USAGERS <usagers@ghu-paris.fr> a écrit :

> Bonjour,
>
> Afin de donner suite à votre demande d'accès à votre dossier médical, nous vous remercions de nous adresser le formulaire de demande d'accès aux informations de santé dûment rempli ainsi que les pièces justificatives demandées.

Je vous prie de trouver, pour votre parfaite information, la plaquette d'information : « Demande d'accès aux informations de santé ».

Vous pourrez obtenir votre dossier des sites AVRON et LASSALLE, sites du GHU Paris,

Pour les autres établissements, il est souhaitable de vous rapprocher de la Direction des usagers de chaque établissement pour obtenir votre dossier,

Vous souhaitant bonne réception de cette information,

Bien cordialement

Alexandra AUDIGER

Chargée des Relations avec les Usagers

Direction des usagers, de la qualité et de la gestion des risques

GHU Paris psychiatrie & neurosciences

1 rue Cabanis – 75014 PARIS

alexandra.audiger@ghu-paris.fr

Tél : 01 45 65 74 20

Vous pouvez également nous suivre sur twitter : @GHUParis

A parcourir : la brochure pdf du GHU Paris psychiatrie & neurosciences

-

logo-ghu-cmjn

De : Sara Picazo <cybersara@gmail.com>
Envoyé : mardi 14 novembre 2023 10:22
À : USAGERS <usagers@ghu-paris.fr>
Objet : Fwd: demande dossier médical complet

Bonjour,

Je reviens vers vous car je pense maintenant connaître l'hôpital en 2005, c'est l'hôpital ville evrard 5 Rue du Dr Delafontaine, 93200 Saint-Denis.

En 2006, d'abord l'hôpital psychiatrique hotel dieu à Paris (une nuit) puis le lendemain, Hôpital maison blanche Avron **Adresse :** 129 Rue d'Avron, 75020 Paris un mois et demi
En 2010, il y a eu l'hôpital centre hospitalier Montperrin 109 Av. du Petit Barthélémy, 13100 Aix-en-Provence (plus ou moins un mois) puis l'hôpital du clos Bernard 15 rue du clos Bernard à Aubervilliers (plus ou moins deux à trois semaines).

En 2016, c'est l'hôpital maison blanche Lasalle à Paris 19 où il a dû être déplacé ailleurs à Paris 19 car cet hôpital a été remplacé par des bureaux. Il me semble.

Pouvez-vous me transmettre mon dossier médical pour toutes ces hospitalisations. Je vous joins un fichier.doc pour ma demande où tous les éléments sont dedans.

Pourriez vous aussi me dire combien de temps cela peut mettre pour que je récupère tous ces dossiers médicaux et me dire si je dois faire d'autres démarches ou si je ne parle pas au bon service.
Merci d'avance

Je vous souhaite une bonne journée

Cordialement

Sara picazo

Itinéraire

Enregistrer

---------- Forwarded message ---------
De : **Sara Picazo** <cybersara@gmail.com>

Date: lun. 13 nov. 2023 à 17:30
Subject: demande dossier médical complet
To: <usagers@ghu-paris.fr>

Bonjour,

Je suis madame Sara Picazo épouse Fraignac née le 28 janvier 1971, j'habite au 13 rue de la grenade 75012 Paris. Mon téléphone est le 07 64 82 55 46.
Je souhaite avoir mon dossier médical totalement complet (intégral avec tous les documents, les tiers et les noms prénoms des médecins qui ont pris la décision de ces HDT PI et HDT et leurs raisons à cette décision.) dans ses hospitalisations suivantes.

Celle de **2005**, impossible de savoir le nom de l'hôpital

celle de **2006** hôpital Dieu et l'hôpital EPS maison blanche avron paris 20

Celle de **2010** Chu aix en provence et hôpital unité d'hospitalisation le clos bernard 15 rue du clos bernard aubervilliers

Celle de **2016** hôpital maison blanche Lasalle à Paris 19

Je vous souhaite une bonne journée

Cordialement

Sara Picazo Fraignac

Le mer. 31 juil. 2024 à 14:42, CDOM PARIS - SECRETARIAT DIRECTION <secretariat.direction.75@ordre.medecin.fr> a écrit :

Madame,

Nous faisons suite à votre courriel.

Veuillez trouver, ci-après, les coordonnées de l'hôpital Hôtel-Dieu :

- 1, place du parvis Notre-Dame – 75004 PARIS

Par ailleurs, vous trouverez en fichier attaché, le document à compléter pour l'obtention de votre dossier médical.

Bien cordialement.



Tél : +33 (0)1 44 43 03 66

105 boulevard Pereire 75017 Paris

E-mail : secretariat.direction.75@ordre.medecin.fr

Internet : www.cdom75.fr

De : Sara Picazo <cybersara@gmail.com>
Envoyé : mercredi 31 juillet 2024 07:49
À : CDOM PARIS <cd.75@ordre.medecin.fr>
Objet : Toujours pas mon dossier médical de l'hôpital de Paris Maison Blanche Avron

Bonjour,

Maintenant, je trouve cela inquiétant.

Tous les dossiers médicaux extérieurs de l'île de France, je les ai tous reçu pour les quatre hôpitaux psychiatriques.

Depuis au moins 8 mois j'ai demandé celui de maison blanche Avron celui de Paris et je vous avais fait une relance auprès d'eux et depuis toujours rien. Nous sommes le 31 juillet. (je vous joins votre réponse du 6 juin à ma demande. À votre réponse, je n'ai pas encore le dossier de maison blanche Avron et pour l'hôpital psychiatrique hotel Dieu, je n'ai pas encore envoyé ma demande car j'étais restée juste une nuit suite à une plainte que j'avais déposé pour violences conjugales auprès du commissariat pas loin de la place Clichy d'où on m'a transféré dans une ambulance accompagné de mon frère à l'hôpital psychiatrique hôtel Dieu. Je n'ai pas leur

> adresse.. L'auriez vous ? Car quand je jette un coup d'œil sur le bâtiment avec Google maps je n'ai pas l'impression que c'est l'hôtel Dieu des urgences de Paris. Pouvez vous me transmettre leur adresse aussi?)
>
> Merci d'avance
>
> Je vous souhaite une bonne journée
>
> Cordialement
>
> Sara Picazo Fraignac